

Prise en charge médicale

Dans le cadre de la prise en charge des soins, les consultations médicales et autre prises en charge extérieures (pharmacie, laboratoire etc...) doivent se faire principalement en dehors des cours, cependant, si exceptionnellement la situation nécessite une prise en charge durant la journée sur les temps de cours, merci de nous prévenir.(infirmierie.sante@ndoverneuil.fr)

Dans la majorité des cas l'accompagnement par un adulte ne sera pas possible.

Prévoir un moyen de paiement et la carte vitale.

Merci de remplir l'autorisation ci-dessous.

Si l'état de votre enfant nécessite une éviction des cours, il faudra venir le chercher rapidement. (Exception au cas par cas).

Les infirmières.

.....

AUTORISATION

Sur décision d'un adulte de l'établissement et dans le cadre de la prise en charge des soins, je, soussigné(e).....,

représentant légal de,

l'autorise à sortir et à se rendre seul(e) à la pharmacie, chez le médecin ou autre prestataire médical (radiologie, laboratoire etc...) y compris pendant les heures de cours.

oui

non

Date :

Signature :